

- 02-ESPACE
- ESPÈCES
- PLANTE
- ARBRE
- **BOIS**

- 06-ÉCONOMIE
- OBJET
- **COUPER**

coupe d’onglet

En menuiserie, la coupe d’onglet est une coupe réalisée en biais, généralement à 45°, à l’extrémité d’une pièce de bois. Elle permet l’assemblage de deux éléments formant un angle, le plus souvent droit, sans laisser apparaître le bois de bout. La coupe d’onglet est utilisée pour les cadres, moulures, plinthes ou encadrements. Elle offre une finition plus discrète et esthétique qu’un assemblage droit. Sa précision est essentielle pour assurer la justesse de l’angle et la solidité de l’assemblage. Elle se réalise à l’aide d’outils spécifiques comme la scie à onglet ou la boîte à onglet. Souvent renforcée par collage ou clouage, la coupe d’onglet associe rigueur géométrique et qualité visuelle.